

RAPPORT 1-26

RÉUNION DE LA COMMISSION DES JURYS DU 12 JANVIER 2026

	P	E	A		P	E	A
CHRISTEN Serge	X			KNEIP Gilles		X	
CONTER Claudine	X			LUTGEN Carlo	X		
DEGROTT Patrick	X			MAJERUS Claude	X		
DURISOTTO Augusta			X	MORANG Michel	X		
FERNANDEZ Antonio	X			PETROSINO Mauro	X		
HAUPERT Danielle	X			WEBER Roby	X		
Autres présences :							

P = Présent E = Excusé A = Absent

La Présidente, Mme Claudine Conter, souhaite la bienvenue et passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour

1) Approbation du rapport n° 15-25 du 15 décembre 2025 :

- Le rapport a été approuvé.

2) Correspondance et courriels récents :

- La CdJ accuse réception du courriel de CCI Differdange du 6 janvier 2026 concernant les incidents survenus lors de l'événement LG Alzingen du 4 janvier 2026 à Hesperange. Le secrétariat de la FSCL répondra au demandeur dans les meilleurs délais.

3) Rapports de courses :

Di. 21.12.2025 LG Belvaux – Cyclo-Cross (régional) à Belvaux

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuves Cadets m/f et Minimes m/f : 11 et 13 partants

Claude MAJERUS

Épreuves Juniors et Masters : Départs 5 et 34 partants

Gilles KNEIP

Épreuves Débutants m/f et Dames : 14 et 4 partants

Carlo LUTGEN

Épreuve Espoirs/Élite (m) : 18 partants

Claudine CONTER

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Amende de 50 € au coureur Auxence PORTAL (100 667 097 12) FRA – suivant art. L.12.1.040.1-62.1 pour non-respect des instructions des commissaires.**
- **Pour la prochaine édition, une réorganisation du bureau « Permanence » devra être mise en place (Les numéros d'identification doivent être disponibles et distribués à toutes les catégories dès l'ouverture du bureau. La distribution des primes, pour toutes les catégories concernées, doit pouvoir être gérée et assurée en continu dès la validation d'un classement, afin d'éviter et de limiter les déplacements répétés des participants).**
- **Bonnes relations avec l'organisateur et organisation agréable.**

Ve. 26.10.2025 CCI Differdange – Cyclo-Cross International UCI.2 à Differdange-Fousbann

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuves Cadets m/f et Minimes m/f : 3 et 10 partants

Michel MORANG

Épreuves Juniors et Masters : 9 et 20 partants

Claude MAJERUS

Épreuves Débutants m/f et Dames : 11 et 4 partants
Épreuve Espoirs/Élite (m) : 12 partants

Mauro PETROSINO
Claude MAJERUS

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Amende de 25 € au coureur Jo KLEIN (101 426 418 17) LUX – suivant art. L.12.1.040.1-26.2 pour non-participation « non-excusee ».**
- **Il convient de signaler que Ben FLEMING (100 905 135 12) LUX a été victime d'un incident de course ayant entraîné des blessures.**
- **Défaut de mise à disposition de radios portables (émetteurs-récepteurs) pour le jury.**
- **Le jury de course était en sous-effectif important.**
- **Plusieurs lacunes, notamment des défauts organisationnels liés à la sécurité et à la délimitation du parcours (par exemple, un barriérage insuffisant), ont été constatées avant la course et corrigées dans la mesure du possible. Toutefois, si une prochaine édition devait être organisée au même endroit, des améliorations supplémentaires s'avèreraient indispensables. Des informations complémentaires peuvent être sollicitées le cas échéant.**
- **Les efforts constants déployés par l'organisateur pour répondre positivement méritent de la reconnaissance.**

Je. 01.01.2026 UC Pétange – Cyclo-Cross International UCI.2 à Pétange

Commissaires / Délégués FSCL :

Claudine CONTER

Président du Jury : **Stéphanie CATTOËN** (FRA)

Patrick DEGROTT

Épreuves UCI.2 : MJ = 23 partants ; WJ+WU+WJ = 20 partants ; MU+ME = 38 partants

Épreuve régionale pour Débutants m/f : 8 partants

Claude MAJERUS

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Beau plateau de participants malgré plusieurs désistements de dernière minute.**
- **Refus de départ pour le coureur Lorenzo DE LONGHI (100 300 597 75) ITA en raison d'absence de licence valable pour 2026 ou de tout autre document autorisé par la FCI.**
- **Bonne organisation assurée par une équipe expérimentée ; bonnes relations entre l'organisation et le Collège des Commissaires.**

Di. 04.01.2026 LG Alzingen – Cyclo-Cross (régional) à Hesperange

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuves Cadets m/f et Minimes m/f : 9 et 13 partants

Patrick DEGROTT

Épreuves Juniors et Masters : 9 et 32 partants

Danielle HAUPERT

Épreuves Débutants m/f et Dames : 16 et 9 partants

Gilles KNEIP

Épreuve Espoirs/Élite (m) : 18 partants

Claude MAJERUS

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Disqualification du coureur Paul MOOG (100 530 059 35) LUX – suivant art. L.12.1.040.1-47.2 pour déviation involontaire du parcours avec avantage.**
- **Amende de 25 € aux coureurs Bastian BAUER (101 468 076 62) GER et Gael HITTINGER (101 463 786 40) FRA – suivant art. L.12.1.040.1-26.2 pour non-participation « non-excusee ».**
- **Départs refusés aux coureurs Mario MATIJEVIC (100 088 205 16) CRO et Raphaël KOCKELMANN (100 153 331 55) LUX - suivant art. L.12.1.040.1-32.1 pour modification des numéros d'identifications.**
- **La plainte officielle du CT Toproad Roeserbann est déclarée irrecevable en l'absence de toute justification concrète. Il est rappelé qu'une taxe de réclamation doit être réglée exclusivement sur place, lors du dépôt, en mains du responsable PdJ.**
- **Une organisation bonne et agréable.**

Di. 11.01.2026 VC Diekirch – Championnats Nationaux de Cyclo-Cross à Diekirch

Relevé des participations :

Épreuve Débutants m : 14 partants Épreuve Débutants f : 4 partants
Épreuve Juniors m : 12 partants Épreuve Juniors f : 4 partants
Épreuve Espoirs m : 10 partants Épreuve Espoirs f : 2 partants
Épreuve Élite m : 7 partants Épreuve Élite f : 2 partants
Épreuve Masters f : 24 partants Épreuve Masters f : 1 partants

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Amende de 30 CHF au coureur Marie SCHREIBER (100 349 964 89) pour numéros d'épaules modifiés selon art. UCI 5.6.004 – 3.**
- **Plusieurs incidents de chute ont été signalés, impliquant notamment les coureurs Paul MOOG (100 530 059 35) et Ben SCHMITT (101 111 785 52).**
- **Passage piétons placé beaucoup trop près devant la ligne d'arrivée.**
- **Barriérage de protection non-conforme juste après la ligne d'arrivée (barrières non interconnectées, parcellements reliés par de la rubalise).**
- **Pour les prochaines éditions, l'organisateur devra veiller à maintenir une chaussée dégagée en cas d'arrivées décalées de plusieurs catégories ayant des temps de course différents.**
- **Bonne organisation générale et ambiance conviviale, avec une bonne affluence de spectateurs.**

4) Approbation – Programmes (GT), Parcours, Spécifications, Composition du jury, Liste des prix :

Néant

Dossier(s) en attente(s) : Néant

5) Désignations des délégués FSCL, Présidents du Jury et Commissaires aux courses :

Néant

6) Divers :

- Stages pratiques réalisés dans le cadre de la formation de Juge/Arbitre (INAPS-FSCL) :
21-12-25 | M. Christian MONZ – Chronométreur (CX rég. Juniors et Masters)
21-12-25 | M. Christian MONZ – Juge à l'arrivée (CX rég. Espoirs et Élite)
01-01-26 | Mme Suzie GODART – Juge à l'arrivée (CX UCI C2 – MJ)
01-01-26 | Mme Suzie GODART – Chronométreur (CX UCI C2 – WJ+WU+WE)
01-01-26 | Mme Suzie GODART – Juge à l'arrivée (CX UCI C2 – MU+ME)
04-01-26 | Mme Lisi SCHMITZ – Juge à l'arrivée (CX rég. Juniors et Masters)
- Avis de clarification – titre 5 (Cyclo-cross) : Bien que constituant une infraction au règlement, les coureurs prenant le départ avec un numéro d'identification mal apposé ou modifié ne sont, lorsque l'irrégularité n'est constatée qu'en cours d'épreuve, en principe pas pénalisés. La réglementation nationale de la FSCL ne prévoit actuellement aucune sanction spécifique à cet égard. Étant donné toutefois que les numéros d'identification jouent un rôle essentiel et doivent être apposés de manière visible et conforme, une sanction pour comportement incorrect ou indiscipliné sera désormais appliquée pour toute infraction constatée en course, et ce jusqu'à l'adaptation réglementaire prévue. La sanction du refus de départ reste applicable pour toute irrégularité détectée avant le départ.
- Il a été décidé à l'unanimité des membres présents qu'un Règlement FSCL actualisé devra être disponible avant le début de la saison cycliste sur route 2026. Cette condition est indispensable pour garantir la poursuite correcte de nos activités, conformément aux règles et connaissances les plus récentes, et dans l'intérêt du cyclisme luxembourgeois dans l'ensemble. Il est clairement établi que la CdJ n'est pas responsable de la tenue à jour des règlements FSCL.

Prochaine(s) réunion(s) de la Commission des Jurys :

Lundi, le 9 février 2026 à 20h00

Claudine CONTER
Présidente

Carlo LUTGEN
Secrétaire